



Représentant les avocats d'Europe  
Representing Europe's lawyers

02/12/05

**Monsieur Franco FRATTINI**  
Vice-Président  
COMMISSION EUROPEENNE  
200, rue de la Loi  
1049 BRUXELLES  
BELGIQUE

Monsieur le Vice-Président,

Nous prenons connaissance à l'instant, de la déclaration publique que vous avez faite à Berlin à propos de la présence de prisons secrètes de la CIA sur le territoire de l'Union européenne.

Vous avez déclaré que des faits de ce genre, s'ils devaient s'avérer, constitueraient une violation grave des principes de l'Union européenne, susceptibles de justifier une sanction à l'encontre des Etats Membres qui auraient hébergé de telles prisons de la CIA.

Votre déclaration ne peut qu'être approuvée par l'ensemble des avocats de l'Union Européenne qui se réjouissent du souci que vous manifestez quant au respect des droits fondamentaux sur le territoire de l'Union Européenne.

Au nom du CCBE, je voulais vous exprimer sans attendre tout notre soutien. Votre propos rappelle avec fermeté les exigences de l'état de droit au sein de l'Union.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de ma très vive considération.

Bernard Vatie  
Président du CCBE